

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
21 mars 2023

Dossier complet le :
21 mars 2023

N° d'enregistrement :
2023-7027

1. Intitulé du projet

Implantation d'un réservoir de stockage d'acrylate d'éthyle (50 m³ utile).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DOW France S.A.S

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Phillippe SCHIRRA - Directeur d'usine

RCS / SIRET

5 5 2 0 1 2 7 9 1 0 0 1 0 9

Forme juridique

Société par Actions Simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Projet soumis à examen au cas par cas 1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Rubriques issues de la nomenclature ICPE impactées par le projet : 4130 2.a) Volume futur d'acrylate d'éthyle de 46 t, supérieur ou égal à 10 t.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'implantation d'un réservoir d'acrylate d'éthyle de 50 m³ utile.

Le réservoir sera implanté dans une cuvette de rétention dédiée.

Les pompes de dépotage et de transfert seront implantées dans deux cuvettes de rétention propres, l'une accolée à la cuvette de rétention du réservoir, l'autre accolée à l'aire de dépotage.

L'aire de dépotage utilisée pour l'alimentation de ce réservoir est une aire existante, utilisée pour le dépotage de camions de peroxydes d'hydrogène.

Cette aire sera complétée par un système de détection/extinction automatique mettant en œuvre une solution moussante.

Un local incendie sera construit à proximité de la cuvette de rétention du réservoir. Ce local sera construit de façon à résister à un des effets thermiques jusqu'à un seuil de 18 kW/m².

Une tuyauterie de transfert entre le réservoir et l'atelier 210A sera implantée sur un nouveau rack, à une hauteur de 5 m. Cette tuyauterie présentera le moins de brides possible.

4.2 Objectifs du projet

Suppression du stockage d'acrylate d'éthyle sous forme conditionné.

Passage d'une réception de l'acrylate d'éthyle en fûts à une réception en vrac effectuée par camion : cette mesure permet d'accueillir un camion de 20 t d'acrylate d'éthyle avant que le réservoir d'acrylate soit totalement consommé, afin de limiter les risques d'arrêt de production.

La réception du produit en vrac, par dépotage, en appliquant les standards de sécurité (détection incendie, bras de déchargement, fosse de rétention), diminue le risque de perte de confinement par rapport à la manutention de nombreux fûts, pour un besoin en produit similaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée totale du projet s'étendra du 25/01/2023 au 30/09/2023.

La mise en service de ce réservoir est prévue pour le 01/07/2023 pour la partie réservoir et pour le 30/09/2023 pour les dryers.

Les travaux consistent en:

- Réfection de la cuvette de rétention en vue de l'implantation du réservoir
- Implantation du réservoir
- Implantation de la tuyauterie extérieure et des supports
- Calorifuge du réservoir et de la ligne d'acrylate d'éthyle extérieure
- Mise en place de la protection incendie
- Travaux électriques
- Instrumentation du réservoir et du process

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le réservoir permet un stockage de 46 t d'acrylate d'éthyle au maximum.

Des camions de 20 t d'acrylate d'éthyle assureront l'approvisionnement, avec un maximum de 27 camions par an.

L'acrylate d'éthyle, utilisé dans le procédé, est acheminé par la tuyauterie de transfert, vers l'atelier 210A.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à Connaissance remis à administration en janvier 2022.
Compléments du Porter à Connaissance transmis en mars 2023.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume total du réservoir	53 m ³
Masse total d'acrylate d'éthyle dans le réservoir	46 t
Diamètre D et hauteur H du réservoir	D=3,6m et H=5m
Dimensions de la cuvette de rétention (L x l x P)	L=8,4m l=7,9m P=2m
Volume de la cuvette de rétention	132 m ³
Hauteur de circulation de la tuyauterie de transfert	5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Frédéric Kuhlmann
60870 Villers-Saint-Paul

Coordonnées géographiques¹ Long. 49° 17' 02" 558 Lat. 02° 30' 29" 113

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation hauteurique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est concerné par le PPRT de Villers-Saint-Paul, lié à la présence de la société Arkema. La zone de dépotage se trouve en zone RC3. Il s'agit d'une zone à aléa fort (niveau global d'aléa F+). Cette zone est concernée par des aléas thermiques, toxiques et de surpression.</p> <p>Le site est concerné par le PPRI de Villers-Saint Paul, lié à la proximité de l'Oise. Le projet est situé en zone bleue : territoire déjà urbanisé exposé à des risques modérés.</p> <p>Le PPRT a été approuvé le 29/10/2012. Le PPRI a été approuvé le 14/12/2000 et mis à jour en 2022.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le PPRT de Villers-Saint-Paul. Le site est situé en zone RC3 : zone d'interdiction avec aménagements. Les seuls aménagements prévus sont ceux présentés dans le PAC. Le projet ne constitue pas une zone de travail avec présence permanente (réservoir de stockage, aire de dépotage). Le projet n'implique pas de densification de la population. En cas de sinistre, les personnes présentes au dépotage peuvent interrompre l'opération, mettre en sécurité les installations et évacuer la zone. Toutes les personnes présentes sont formées pour réagir en cas de sinistre.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) de Villers-Saint-Paul. Le site est situé en zone bleue : territoires déjà urbanisés exposés à des risques modérés, du fait de la proximité avec l'Oise. La hauteur de submersion possible est comprise entre 0 m et 0,5 m. Parmi les mesures mises en place pour faire face au risque naturel d'inondation, la cuvette de rétention du réservoir a une hauteur de 1,5 m de hauteur (pas de noyage de la cuvette) et est équipée d'ancrages permettant de résister à une poussée hydraulique de la nappe phréatique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le passage à un conditionnement vrac de l'acrylate d'éthyle entraîne une légère diminution du nombre de camions de livraison de matières premières.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réception d'acrylate d'éthyle et son transfert vers le réacteur s'accompagnent d'un rejet de COV (vapeurs d'acrylate d'éthyle essentiellement dus au mouvement lié à la réception de ce produit). Le camion de livraison sont équipé d'une double connexion afin de limiter au maximum les rejets liés à la réception du produit et à son transfert vers le réservoir. Les vapeurs seront essentiellement dues au mouvement du réservoir vers le réacteur. Tonnage estimé : 106 kg/an.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le passage d'un stockage d'acrylate d'éthyle en fûts à un stockage en réservoir supprime la génération de déchets d'emballages liés au stockage.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour le rejet de COV: utilisation de camions équipés d'une double connexion. Le camion se connectera avec le bras de déchargement à la phase liquide du réservoir, afin d'effectuer le remplissage. Il se connectera également avec un flexible à la phase gaz du réservoir afin de permettre un retour de la phase gaz contenant des COV vers le camion.

Pour le risque de pressurisation du réservoir : réservoir équipé d'un toit frangible avec évent de surpression 600mm et pression de tarage de 0,076 bar, prévu pour le cas feu.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Villers Saint Paul

le,

21 mars 2023

Signature

Philippe SCHIEM



